



**Résumé :** Dans cet article, le concept d'implicite a été étudié à travers la classification et les méthodes proposées par la pragmatique. Les deux concepts principaux de l'expression implicite, à savoir la présupposition et le sous-entendu ont été abordés avec deux exemples.

**Mots-clés :** pragmatique, actes de discours, implicite, présupposition, sous-entendu.

**Abstract :** The study has been carried out to examine implicit utterances which are important in the right communication with natural language. It has been based on pragmatics data and it has been explained the notions like "speech acts", "implicit", "presupposition" with two examples.

**Key words :** Pragmatics, speech acts, implicit, presupposition.

**Özet :** Bu çalışmada, dilsel iletişimde anlaşmayı etkileyen önemli bir sorun olan "örtük" kavramı, edimbilimin önerdiği sınıflama ve yöntemlere dayanarak ele alınmaktadır. "Örtük" anlatımın iki dayanağı olan "önvarsayım" ve "sezinletme" kavramları ve bunların anlamlandırma sürecindeki yeri özgün örneklerle açıklanmaktadır.

**Anahtar sözcükler :** Edimbilim, söylem, örtük, önvarsayım, sezinletme.

## 1. Introduction

Les linguistes, quelles que soient les disciplines de science sur lesquelles ils se basent pour le départ (philosophie, logique, sociologie, didactique des langues, etc.), ont tous tendance à distinguer la langue scientifique, qui doit être univoque et explicite, de la langue ordinaire, qui est, de par sa nature, équivoque, elliptique et implicite (Blanchet, 1995 : 15).

Le philosophe américain C. Morris divise la sémiotique en trois types de recherches faites dans le domaine de la langue, qui ne sont pourtant pas entièrement distinctes ni indépendantes : « 1) La syntaxe, qui concerne les

*relations des signes aux autres signes ; 2) la sémantique, qui traite de leurs relations avec la réalité ; 3) la pragmatique, qui s'intéresse aux relations des signes avec leurs utilisateurs, à leur emploi et à leurs effets »* (cité in Maingueneau, 1996 : 65). Compte tenu de cette classification qui reste un peu restrictive, il nous faut ajouter que la pragmatique, au lieu d'être un domaine à part, apparaît plutôt comme une discipline qui se sert de toutes les recherches linguistiques antérieures ou simultanées, telles que recherches sémiotiques, énonciatives, communicationnelles, argumentatives, rhétoriques et autres. Du fait qu'il s'agit en premier lieu des effets de langue sur les coénonciateurs, nous dirons même que la pragmatique se substitue en quelque sorte à la rhétorique traditionnelle.

Eco, affirmant que les trois départements de la sémiotique sont souvent interdépendants, propose une étude attentive et distinctive entre les objets et les méthodes de chacune des divisions faites par Morris. Et il met au net les objets de recherche principaux pour chacune et les frontières que l'on peut tracer entre elles, notamment entre la sémiotique, la sémantique et la pragmatique : « *La sémiotique étudie soit la structure abstraite des systèmes de signification (tels que le langage verbal, les jeux de cartes, les signaux routiers, les codes iconologiques, etc.), soit les processus au cours desquels les usagers appliquent pratiquement les règles de ces systèmes afin de communiquer [...]. On serait tenté de dire que la sémantique concerne principalement les systèmes de significations alors que la pragmatique traite des processus de communication* » (Eco, 1992 : 291). Dire processus de communication, c'est parler en même temps et avant tout de la présence d'un locuteur et de l'interprétation d'un interlocuteur.

Il n'en reste pas moins que les définitions changent d'un chercheur à l'autre selon qu'ils préfèrent, pour préciser les mêmes notions, un point de vue plutôt extensif ou restrictif.

## 2. La communication implicite et la pragmatique

La communication proprement dite se réalise en une chaîne (verbale) dont les maillons sont constitués d'au moins deux locuteurs qui tâchent de s'écouter d'une manière vigilante et ininterrompue et qui portent l'intention de s'entendre l'un l'autre d'une manière correcte et exhaustive. Ce qui assurerait alors une communication réussie serait d'abord une écoute attentive, permanente, suivie d'une bonne compréhension de ce que dit l'autre (directement et explicitement) ainsi que de ce qu'il insinue (d'une manière indirecte et implicite). Ceci dit, il faut d'emblée signaler que, contrairement à ce que l'on peut attendre, le discours direct portant une signification explicite reste un cas plus rare par rapport à un discours indirect ayant une signification implicite. « *Que les contenus implicites (ces choses dites à mots couverts, ces arrière-pensées sous-entendues entre les lignes) pèsent lourd dans les énoncés, et qu'ils jouent un rôle crucial dans le fonctionnement de la machine interactionnelle, c'est certain* » (Kerbrat-Orecchioni, 1986 : 6), et pour interpréter correctement cette partie elliptique et/ou implicite dans le discours, les coénonciateurs doivent faire un effort particulier, à la fois linguistique et interprétatif : « [...] *L'extraction d'un contenu implicite exige du décoder un surplus de travail interprétatif [...]* » (idem, p. 5).

Pour mettre en rapport le rôle du locuteur et celui de l'interlocuteur dans la bonne expression et la bonne compréhension d'un énoncé verbal, nous nous proposons de les exposer brièvement.

La communication langagière implique simultanément :

[du côté du locuteur/énonciateur]

- 1 a) la transmission correcte d'un énoncé qui corresponde à ce que le locuteur a dans la tête,
- 1 b) la transmission correcte (ou la dissimulation) d'un sentiment qui corresponde à ce que le locuteur a dans le cœur,
- 1 c) la création d'un certain effet visé sur l'interlocuteur de manière à correspondre à l'intention du locuteur.

La réussite du locuteur dans ces trois démarches simultanées peut être obtenue par :

[Du côté de l'interlocuteur/énonciataire]

- 2 a) la compréhension correcte de l'énoncé du locuteur (qui traduirait ce que celui-ci a dans la tête),
- 2 b) la perception correcte (et le décryptage) du sentiment (qu'a le locuteur quand il parle) inséré dans l'énoncé, d'une manière explicite ou souvent implicite,
- 2 c) la disposition à se laisser influencer par l'effet que vise à créer le locuteur sur lui.

En définitive, une bonne expression (locuteur/ou énonciateur) et une bonne compréhension (interlocuteur/ou coénonciateur) dépendent, simultanément pour les deux pôles de l'acte de communication, d'une part de la bonne organisation des idées et des sentiments, en se servant comme il faut de la langue, et d'autre part de la bonne perception et évaluation de tous les éléments - explicites et implicites - de l'énoncé.

### 3. L'acte de langage

Le philosophe anglais, J.L. Austin, considère « *l'acte de langage (parfois dénommé l'acte de parole ou l'acte de discours) [comme] une des notions essentielles de la pragmatique linguistique* » (Mainueneau, 1996 : 10). Et là, « *il distingue trois espèces d'actes de langage. L'acte « locutoire », la « locution », est le simple fait de produire des signes vocaux selon le code interne d'une langue. L'acte « illocutoire », l'« illocution », consiste à accomplir par le fait de dire un acte autre que le simple fait d'énoncer un contenu, et notamment en disant explicitement (mais pas toujours) comment la « locution » doit être interprétée dans le contexte de son énonciation. Enfin, l'acte « perlocutoire », la « perlocution », consiste à produire des effets ou conséquences sur les interlocuteurs (comme un mouvement, la peur, le rire ou le chagrin). Toute énonciation fait toujours intervenir, en fait, ces trois aspects de l'acte de langage à des degrés divers* » (Blanchet, 1995 : 32).

L'actualisation d'un énoncé est souvent imprégnée d'une valeur affective qui, elle, représente un tout - cohérent ou incohérent -, composé de la vision du monde, des sentiments, des *a priori* des interlocuteurs et des implicites - sous forme de présuppositions ou de sous-entendus - dans l'énoncé. On dirait alors que dans tout échange verbal, les interlocuteurs doivent saisir simultanément la signification

exacte du dit et du non-dit (la valeur linguistique et sémantique) et la valeur dont charge différemment chaque individu son énoncé (la valeur thymique). Ce qui fait qu'un savoir solide de la langue et de la culture partagée s'avère en fait loin d'être suffisant pour parvenir à la transmission et à la réception exhaustives et satisfaisantes. Car il faut toujours tenir compte de ce que « *dire quelque chose provoquera souvent « le plus souvent » certains effets sur les sentiments, les pensées, les actes de l'auditoire, ou de celui qui parle, ou d'autres personnes encore. Et l'on peut parler dans le dessein, l'intention, ou le propos de susciter ces effets* » (Austin, 1970 : 114). Force nous est de rappeler néanmoins que « *l'illocution est "conventionnelle" et la perlocution non conventionnelle. [...] La perlocution est du côté de la réception, et donc difficilement contrôlable par l'émetteur. Elle se situe dans l'interprétation effectuée par le récepteur [...]* » (Blanchet, 1995 : 32) Ce « *difficilement contrôlable* » signifie en effet que la perlocution est un terrain plutôt glissant, d'autant que l'évaluation et la mesure en sont variables. « *Alors que l'acte illocutoire est de nature linguistique, qu'il est attaché à la profération d'une certaine formule, l'acte perlocutoire échappe au domaine de la langue* » (Maingueneau, 1996 : 10). Car il s'agit là d'évaluer, d'une manière attentive et précise, la situation d'énonciation ainsi que tous les indices significatifs, et de détecter le dessein ou l'intention (souvent implicites, ambigus ou vagues) du locuteur sur le compte de son interlocuteur : « *[...] une question peut être destinée à flatter le coénonciateur, à montrer que l'on est modeste, à embarrasser un tiers, etc.* » (Maingueneau, 1996 : 10).

#### 4. Exemples

Pour concrétiser ce qui vient d'être dit, prenons deux énoncés à titre d'exemples.

##### Énoncé-exemple 1

« *“Rassurez-vous, je n'ai rien contre vous” est une formule bien inquiétante, car elle soulève la question de savoir si j'en veux à mon interlocuteur alors même que je dénie que cette question se pose. La réponse négative se détruit elle-même, et il ne reste plus alors comme solution possible que la réponse opposée : “J'ai quelque chose contre vous” [...]. Quelquefois d'ailleurs, ce processus, loin d'être inconscient, est carrément intentionnel* » (Meyer, 1993 : 74).

Autant dans cet énoncé que dans d'autres, les coénonciateurs auraient intérêt à ne pas être crédules ou dupes, vu que la parole humaine est rarement innocente et qu'elle n'est pas toujours prononcée dans le sens littéral. Alors, si le coénonciateur de l'énoncé-exemple ci-dessus se tient sur la réserve et ne croit pas immédiatement à la sincérité de cette assertion (l'insincérité est une notion importante chez Austin), il sera pris plutôt par le doute ou la peur ou encore par l'inquiétude, ce que l'on appelle, comme on vient de le mentionner plus haut, l'acte perlocutoire (qui consiste à produire des effets ou conséquences sur les interlocuteurs). Pour ce qui est de « *la loi de sincérité* », précisons qu'« *elle ne prétend nullement que l'on croit nécessairement à la vérité de ce que l'on affirme, ni que l'on a toujours l'intention de tenir ses promesses ou de voir exaucer ses requêtes* » (Kerbrat-Orecchioni, 1986 : 204). Ce qui aboutit à l'acte perlocutoire, négatif dans notre cas, c'est le sous-

entendu qui est défini comme suit : « *Un contenu implicite pragmatique, c'est-à-dire des inférences tirées du contexte par le coénonciateur à l'aide d'un raisonnement plus ou moins spontané [...]* » (Maingueneau, 1996 : 77).

Faisons remarquer que l'énoncé ci-dessus semble, au niveau de surface, rassurant, donc euphorique, car il tente de reconforter l'auditoire tandis qu'au niveau profond, vu les effets négatifs créés probablement sur les coénonciateurs, tels le doute, la peur ou l'inquiétude, il se révèle en fin de compte plutôt dysphorique.

L'énonciateur cache donc un autre contenu (implicite) sous le contenu explicite de son énoncé, à savoir : « J'ai quelque chose contre vous, vous le savez (ou le sentez) aussi bien que moi, mais j'ai l'intention de le contredire pour en fait dissimuler cette réalité évidente. » Il va sans dire qu'il appartient au coénonciateur de faire émerger cette signification implicite à l'aide des indices de toutes sortes (paratextuels, cotextuels et contextuels).

Dans cette lignée, un autre exemple venant de C. Fuchs soutient notre assertion sur le sous-entendu :

« [...] le sous-entendu peut au contraire restreindre, voire contredire, la signification explicite ; ainsi dans : "Cette robe te va à ravir, c'est fou ce qu'elle t'amincit !" où derrière l'apparence du compliment, se cache l'insinuation perfide ("Si je te dis que tu es belle quand tu parais plus mince que tu n'es, c'est pour suggérer combien en réalité tu es grosse"). Mais quelque distincts et argumentativement contraires que soient ici les fonctionnements respectifs des significations explicites et sous-entendus, il n'en reste pas moins que les deux participent ensemble du message et que le décodage complet de celui-ci suppose de la part du récepteur la reconstitution des deux strates, non le choix entre les deux » (Fuchs, 1996 : 19, 20).

## Énoncé-exemple 2

Dans une émission diffusée par *TV 5 Internationale* (7/7, le 12.03.1995), Édouard Balladur prononçait deux énoncés dont la valeur est différente du point de vue linguistique et pragmatique. Lorsqu'il disait : « *Je promets une France forte et prospère, unie et libre* », c'est d'abord, pour reprendre les termes proposés par Austin, un énoncé performatif, c'est-à-dire que Balladur fait quelque chose ("promettre") par le simple fait de l'énoncer ; autrement dit, cet énoncé ne décrit pas l'action (ce serait le cas d'un énoncé constatatif s'il s'agissait d'un énoncé descriptif), elle est une action (on promet tout en énonçant qu'on promet quelque chose). Cela dit, il est impossible, dès la profération de cet énoncé, d'en mesurer la réussite, car celle-ci dépend de certaines conditions de réalisation, et non pas de l'énoncé même.

D'autre part, lorsque Balladur poursuit son discours par cet énoncé : « *Les obstacles ne viendront pas de moi* », il s'agit là simultanément de plus d'un phénomène pragmatique. Cette fois-ci, ce qui est en question, c'est, en plus des sous-entendus, la présupposition où il y a une partie, de posé, et une autre, de présupposé. Pour expliciter cette notion, citons Fuchs : « *Est présupposé un contenu implicite qui se trouve automatiquement entraîné par la forme même de certaines expressions linguistiques* » (Fuchs, 1996 : 18). La présence du présupposé ne dépend donc pas de certaines conditions comme dans le cas de sous-entendu, mais « *il est inscrit dans la structure linguistique* »

(Maingueneau, 1996 : 68). Par ailleurs, Eco s'interroge sur le pourquoi d'un recours à la présupposition : « *Les unités d'information ne peuvent pas toutes avoir le même statut et la même importance [...]. Autrement dit, certaines informations sont placées sur le fond du discours, tandis que d'autres sont mises particulièrement en relief. [...] Les présuppositions ne sont que l'un de ces nombreux dispositifs linguistiques qui permettent cette distribution hiérarchique du signifié* » (Eco, 1992 : 311, 312).

Revenons à la deuxième partie de notre énoncé-exemple, pour l'interpréter à la lumière de ces explications.

- 1) Le posé. L'énonciateur promet quelque chose et pose qu'il ne fera pas obstacle ou, pour mieux dire, ce ne sera pas lui qui fera obstacle à ce que se réalise l'acte de construire « *une France forte et prospère, unie et libre* ».
- 2) Le présupposé. L'énonciateur présuppose qu'il y aurait des obstacles devant son intention d'accomplir son acte performatif qu'est « *promettre* » (et que sa réussite dépendra inévitablement de l'importance de ces obstacles : sous-entendu).
- 3) Le sous-entendu 1. L'énonciateur insinue (ou sous-entend) que des obstacles viendraient des /autres/, sans les prononcer ni les nommer précisément.
- 4) Le sous-entendu 2. Il semble que l'énonciateur sous-entend enfin ce qui suit : « *Il se peut que je ne tiens pas ma promesse, je vous avertis donc dès le présent (implicitement, pour ne pas vous effrayer par des paroles trop explicites) que ce sont les obstacles éventuels venant des autres (présupposé) qui risqueraient de m'amener à un échec (sous-entendu).* » Signalons immédiatement que l'énonciateur ne parle ouvertement ni de la présence des /autres/ (/opposants/) ni de l'éventualité d'un certain /échec/, sûrement parce qu'il trouve ces mots trop inquiétants pour les préférer ouvertement. Ce ne sont donc que des informations cachées dans le discours.

Le posé et le présupposé, inscrits dans la structure linguistique (le présupposé étant moins implicite par rapport au sous-entendu), et les sous-entendus nous conduisent à réfléchir avec circonspection sur la signification de cet énoncé et sur l'intention du sujet parlant qui le prononce. Il nous paraît fort possible que l'énonciateur (Balladur) soit conscient de la difficulté dans la réalisation de sa promesse et qu'il ne veuille pas se charger tout seul de la responsabilité d'un /échec/ éventuel. Aussitôt après sa grande promesse, il ajoute un énoncé pour avertir ses concitoyens sur les éventuels « *obstacles* » que feront les /autres/, mais pas lui-même. Et au cas où il y aurait un /échec/, il serait ainsi débarrassé de toutes les responsabilités et il prétendrait cette fois-ci avoir fait de son mieux, mais que s'il n'a pu tenir sa « *promesse* », c'est les « *obstacles* » venant des /autres/ qui en sont responsables.

## 5. Conclusion

Comme on vient de le voir dans la théorie pragmatique et à travers les deux exemples interprétés, la pragmatique traite essentiellement des sujets parlants (producteurs et interprètes) et de leurs rapports avec la langue. Dans ce dessein, elle fait souvent appel à plusieurs domaines de recherches linguistiques. Cela

dit, elle reste pourtant, en partie, en marge du domaine concret, explicite (et scientifique) de la langue. Car la perception de la signification exacte d'un message verbal (de la part des coénonciateurs), surtout quand il s'agit de l'implicite, s'avère plutôt une affaire interprétative et constitue donc un champ précaire et instable. Ce qui rend l'affaire du pragmaticien quelquefois fluctuante, c'est que la mesure de l'effet créé sur les interlocuteurs et la bonne interprétation (du domaine de non-dit) faite dans ce sens ne sont pas toujours évidentes ni valables dans toutes les circonstances. Ce qui est tout à fait certain et indéniable, car l'interprétation de l'implicite et la mesure de l'effet sur le coénonciateur sont étroitement liées aux propriétés de chaque sujet interprétant, de chaque situation de communication et de chaque circonstance énonciative.

De même qu'il y a des cas où l'interprétation pragmatique ne sera valable et raisonnable que dans des circonstances bien délimitées et précises, de même il y a bien des cas où le décodage méticuleux d'un message implicite amène irréfutablement à une réalité plus ou moins évidente et plausible. Car bien que les pensées et les sentiments de chaque sujet parlant aient une partie individuelle et singulière (non-conventionnelle), il est vrai que les êtres humains en général et les individus d'une communauté linguistique donnée partagent certaines attitudes (conventionnelles) et certains processus mentaux dans leurs rapports avec la langue, dans l'actualisation et l'organisation de leur parole. Voilà pourquoi les efforts pragmatiques sont précieux et le resteront tant qu'ils tendent à rechercher les universalités lors du décodage de la parole implicite, en tenant compte des attitudes et des habitudes communes des sujets parlants. Il serait loisible de rappeler, au terme de cet article, que la linguistique, la sémantique et la pragmatique sont toutes au service d'un domaine interdisciplinaire plus vaste, dit « analyse du discours ».

## Bibliographie

- Austin J.L. 1970 pour la version française. *Quand dire c'est faire*. Paris. Éditions du Seuil, coll. Essais.
- Blanchet Ph. 1995. *La Pragmatique. D'Austin à Goffman*. Paris. Bertrand-Lacoste.
- Eco U. 1992 pour la traduction française. *Les Limites de l'interprétation*. Paris. Bernard Grasset, coll. le Livre de poche, série Biblio/essais.
- Fuchs Ch. 1996. *Les Ambiguïtés du français*. Paris. Éditions Ophrys, coll. l'Essentiel Français.
- Kerbrat-Orecchioni Ch. 1986. *L'Implicite*. Paris. Armand Colin, coll. Linguistique.
- Mangueneau D. 1996. *Les Termes de l'analyse du discours*. Paris. Éditions du Seuil, coll. Mémo, Lettres.
- Meyer M. 1993. *Questions de rhétorique*. Paris. Librairie générale française, le Livre de poche, coll. Biblio, Essais.